

Réforme du lycée, deuxième rapport d'étape !

Mars 2012

Pour la deuxième fois, les inspections générales (Education nationale et administration de l'Education nationale et de la recherche) se sont penchées sur la mise en place de la réforme du lycée. Le rapport précédent avait été marqué par un nombre faible d'établissements étudiés et n'avait pas convaincu grand monde du fait du manque de recul et du parti pris très net en faveur de la réforme.

Le rapport de cette année s'articule autour de deux points principaux : les effets de la réforme sur les élèves et le pilotage de cette réforme avec en arrière fond l'autonomie des établissements.

Le constat largement partagé par les personnels, c'est que cette réforme apporte peu aux élèves (pour le dire poliment !), ce qui est logique car elle n'a pas été faite pour la réussite de tous mais pour flexibiliser, globaliser, mettre en concurrence élèves comme personnels et aussi pour ... supprimer des postes. Quant à l'autonomie des établissements, **les personnels comme l'essentiel des organisations syndicales ne sont pas dupes : cette autonomie est là pour préparer un nouveau projet d'école, celui qui met l'école au diapason de la société voulue par Sarkozy et son gouvernement : c'est-à-dire une école des inégalités !**

Ce suivi de la mise en place de la réforme du lycée porte sur sept académies (Aix-Marseille, Caen, Créteil, Grenoble, Lille, Nancy-Metz et Rennes) sur 26 en France métropolitaine. C'est autant d'académies que pour la précédente enquête (mais pas les mêmes) et le nombre d'établissements visités est quasi stable (40 contre 37 établissements en 2011). Cela reste encore insuffisant pour avoir une vraie vision globale, d'autant plus avec une réforme qui rend chaque lycée différent. 400 enseignants ont été entendus lors de cette enquête.

Ce rapport se présente sous la forme de 4 points plus particulièrement étudiés :

- les effets de la réforme sur le parcours des élèves
- l'accompagnement personnalisé
- l'autonomie des établissements
- le pilotage de la réforme

A chaque fois, la même méthode a été utilisée : d'abord les constats et les expériences relevées suivis des conclusions et de préconisations des Inspections. Le moins que l'on puisse dire, c'est que si le constat de la mise en place de la réforme est assez souvent négatif, les préconisations préfèrent ne pas en tenir compte et essaient d'aller toujours plus loin dans la flexibilité, l'autonomie, le poids du chef d'établissement, toutes choses que les personnels rejettent de plus en plus massivement (en 2007 27% des enseignants favorables à donner plus de pouvoir aux chefs d'établissements, 16 % aujourd'hui).

Sommaire

- *Éditorial* p. 1
- *Les parcours des élèves* p. 2
- *L'accompagnement personnalisé* p. 3
- *L'autonomie des établissements et le pilotage de la réforme*
- *Bulletin de syndicalisation* p. 4

Il y a un vrai enjeu derrière tout cela : cette réforme doit être entérinée, il faut la faire rentrer de force dans la tête des acteurs de l'Education car il s'agit de modifier en profondeur la vision de l'école. Il ne s'agit plus d'améliorer un modèle qui était largement perfectible mais qui permettait de s'adresser à tous et toutes.

Au contraire, il s'agit d'introduire une vision individualisée, sans cadre collectif, sans solidarité, le tout paré de pseudo arguments pédagogiques, bref une école à la sauce libérale. Pourtant, la mayonnaise ne prend pas, les personnels comme les élèves l'ont bien compris.

Samuel Serre,
secrétaire national en charge du pôle lycée de la CGT Educ'action

➔ Les parcours des élèves

La difficulté de l'exercice à voir des effets immédiats dans l'application de la réforme est particulièrement vraie en ce qui concerne le rééquilibrage entre les filières. C'est logique compte tenu du manque de recul. Il est par exemple trop tôt pour savoir si l'augmentation du passage en 1^{ère} L se confirmera et il apparaît comme illusoire de penser que ce serait lié aux enseignements d'exploration choisis l'an dernier en seconde ! Pour le reste, la domination de la série S n'est pas remise en cause. En tout état de cause, il est urgent d'attendre avant de donner des conclusions définitives !

➔ Pour une offre de formation diversifiée dans les lycées !

- Les inspecteurs précisent assez vite que « les relations entre lycées relèvent plutôt de la concurrence que de la mutualisation » (p. 13) comme si c'était surprenant alors que la réforme a été pensée pour cela.

La réponse qu'ils apportent à travers leurs préconisations (n° 4, p. 15) est celle des réseaux de lycées qui visent à mutualiser l'offre. C'est une façon différente de faire des économies mais c'en est une. Cela rentre dans la même logique que de dire qu'un lycée ne serait pas un établissement de proximité.

Dans les zones rurales, on imagine sans peine ce que cela aurait comme conséquence en termes de déplacement pour les élèves. Mais, même en zone urbaine dense, quand on sait que l'établissement choisi est souvent celui qui est proche, cela ne permettrait pas de faire des choix d'orientation en termes de formation mais en termes de lieux.

Voilà pourquoi la CGT Educ'action milite pour que tous les lycées puissent offrir une véritable offre de formation diversifiée.

- **Sur la question de l'orientation**, le rapport met le doigt sur une réalité : le choix de la 1^{ère} est très fortement conditionné par le choix du lycée effectué en seconde et donc aux filières qu'il propose. C'est très vrai, la meilleure réponse à apporter serait d'offrir une diversité des formations dans les lycées mais on a vu ci-dessus que ce n'était pas l'objectif de l'administration. Du coup, la préconisation (n° 2, p. 15) sur l'information pour l'orientation vers le lycée vise à développer les visites des profs de lycées en collège avec les élèves de lycées (« meilleurs ambassadeurs » selon le rapport).

Certes, cela peut s'avérer intéressant. Mais cela constitue une surcharge de travail et il est incroyable de faire reposer sur des élèves les clés d'une orientation réussie pour d'autres.

Où est la responsabilité de l'institution ?

➔ Esprit de la réforme : toujours la même vieille sauce libérale !

- Les inspecteurs ont souvent tendance à se féliciter des équipes qui se sont emparées de la réforme et offrant donc selon eux de nouvelles pratiques pédagogiques, etc.

Primo, ces nouvelles pratiques existaient bien avant la réforme, celle-ci n'est donc pas nécessaire pour qu'elles continuent à exister.

Deuxio, la réforme n'encourage pas ces pratiques innovantes mais elle s'en sert comme d'un paravent pour globaliser, etc. Il y a donc entourloupe sur l'objet de la réforme.

- Les inspecteurs trouvent d'ailleurs que même lorsque les équipes se sont emparées de la réforme, il reste toujours un écueil : celui du conseil de classe. C'est à ce moment-là que la logique libérale ressort (préconisation n° 3 : faire évoluer les pratiques

dans les conseils de classe)

puisque les enseignants sont accusés de continuer à travailler comme avant et à ne pas prendre en

compte les compétences (on est dans la suite du Livret Personnel de Compétences du collège !).



Sous couvert donc d'innovation pédagogique, c'est toujours la même rengaine qui revient : les compétences (mais à la sauce libérale, pas celles des constructions des savoirs), compétences qui ressortiraient de l'accompagnement personnalisé, du tutorat, des stages...

➔ L'accompagnement personnalisé (AP)

C'est dans cette partie du rapport qu'on retrouve les inévitables poncifs et caricatures dès lors qu'on parle des enseignants. « Les professeurs ont appris à transmettre une discipline, pas à enseigner. »

Voilà comment sont caractérisés un 1^{er} type d'enseignants, ceux qui ont du mal, comme ils ont eu du mal, d'après les inspecteurs, avec les IDD en collège, les modules... **Aujourd'hui, les modules ont été supprimés mais de cela pas un mot !**

- **A chaque fois, au lieu de s'interroger légitimement sur ce qui fait blocage**, il s'agit de mettre en cause les enseignants. Notons qu'il n'est alors pas fait mention de la suppression de la formation initiale, celle qui - n'en déplaît aux inspecteurs - permettait justement d'apprendre à enseigner. Une deuxième catégorie est plus appréciée, ce sont « ceux qui se félicite[nt] de cet « espace de liberté » qui leur permet enfin d'exercer leur véritable métier de professeur. Ces professeurs font preuve d'un haut niveau de professionnalisme et d'un fort investissement. ». Voici donc les bons professeurs, ceux qui sont d'accord. Enfin, le rapport distingue une troisième catégorie d'enseignants en les qualifiant de majoritaires, qui voudraient faire autrement mais sont en plein désarroi, sans toutefois en préciser davantage...

- **Ce portrait totalement caricatural est très éloigné de la réalité du corps enseignant** qui est aujourd'hui beaucoup plus complexe et ne saurait se résumer à une opposition entre professeurs conservateurs opposés aux réformes et professeurs modernes qui soutiennent les réformes. On n'a pas attendu les libéraux et leurs réformes pour réfléchir à la pédagogie. Par contre, il est certain que l'accompagnement personnalisé en classe entière (séquence observée à 28 élèves en HG...) pose lui un problème, c'est aussi là-dessus qu'il faudrait s'interroger.

- **C'est donc aussi une question de moyens pour que les dédoublements possibles ne soient pas mis en concurrence mais bien réalisables.**

Malheureusement d'autres choix ont été faits ! Le rapport lui-même reconnaît, dans sa partie sur le pilotage de la réforme, que la question des suppressions de postes pose problème :

« Dans certaines académies, le poids des suppressions d'emplois est si prégnant dans la gestion de l'académie et ses relations avec les établissements que le pilotage par les moyens prévaut mécaniquement sur le pilotage pédagogique. »

C'est inévitable car la politique globale est celle d'une restriction de moyens, contraire à l'idée de pouvoir faire réussir tous les élèves et corriger ainsi les inégalités scolaires extrêmement fortes. Le fonctionnement de l'Education nationale en lui-même est handicapé par les 80 000 suppressions de postes du quinquennat de Sarkozy.

- **Autre constat qu'on peut partager**, c'est qu'il y a une très grande inégalité dans ce qui se met en place dans les établissements pour l'accompagnement personnalisé et ce du fait de l'absence de cadrage national.



Nous l'avons rappelé lors de notre dernier congrès de la CGT Educ'action, celui-ci est un facteur d'égalité entre les élèves et il n'est pas en opposition avec la liberté pédagogique.

Aujourd'hui, l'absence de cadre fait que les élèves n'ont pas le droit aux mêmes choses selon leurs établissements, ce qui contribue à renforcer la concurrence, ci-dessus pourtant regrettée par les inspecteurs...

Au total, peu de gens sont convaincus, en premier lieu les élèves comme le souligne le rapport, par l'accompagnement personnalisé. Pour le mettre en place, il aurait fallu que la réforme soit partagée par les personnels, il aurait fallu une formation réelle, il aurait fallu enfin que ces heures ne soient pas prises au détriment des heures disciplinaires, engendrant un rejet des personnels. Bref, il aurait fallu faire ce qu'on ne fait plus depuis longtemps une réforme qui réponde aux besoins des élèves et pas à une logique économique et idéologique. Ainsi la longue litanie de préconisations pédagogiques aurait pu être évitée d'autant plus qu'elle affirme des choses que la très grande majorité des personnels savent et pratiquent déjà (« mieux expliquer aux élèves les objectifs des séquences et leur progression », « mettre fin à l'opposition stérile entre « méthodes » et « contenus disciplinaires » pour montrer aux professeurs que l'on peut faire de l'accompagnement personnalisé dans sa discipline », etc.)

➔ L'autonomie des établissements et le pilotage de la réforme

➔ L'autonomie des établissements

Dès le début, la couleur est annoncée, il sera question ici de management, de lycées plus autonomes, d'équipes de direction avec des responsabilités nouvelles, tout cela dans la mise en application de la réforme, c'est-à-dire notamment dans l'utilisation de possibilités laissées dans l'utilisation de la DHG. Le vocabulaire utilisé n'est pas neutre tout comme les préconisations (qui ne concernent d'ailleurs que les personnels de direction). Un exemple parmi d'autres : « mettre les chefs d'établissement en situation de savoir faire face aux responsabilités qui leur incombent dans les choix stratégiques, organisationnels et pédagogiques que requiert la mise en place de la réforme et de **savoir construire l'adhésion des équipes pédagogiques** en les associant à ces choix »

Le fait de n'aborder cette partie que sous l'angle des chefs d'établissement montre bien qu'il s'agit de l'autonomie des chefs d'établissement et pas des établissements. La volonté est de renforcer le pouvoir hiérarchique, le projet d'évaluation des personnels par les seuls chefs d'établissements allant évidemment dans ce sens !

STI2D : la formation n'est pas au rendez vous.

Ce que nous dénonçons depuis la mise en place de cette réforme se trouve confirmé par une des préconisations du rapport (p. 57). La formation est absente pour les profs de STI : « [Il faut] prendre en compte les problèmes spécifiques des lycées qui proposent la nouvelle série STI2D, notamment **en répondant rapidement au besoin de formation des professeurs de sciences technologiques industrielles.** »

➔ Le pilotage de la réforme

Une des préconisations des inspecteurs quant à la réussite voulue de cette réforme est exprimée sans détour : il s'agit d'« expliciter sans relâche les enjeux pédagogiques de la réforme auprès des chefs d'établissement et des enseignants ». On l'aura compris, si la réforme n'est pas mise en place conformément aux vœux des libéraux c'est parce qu'il y aurait de la mauvaise volonté ou une incompréhension ; il faut donc sans relâche faire comprendre aux récalcitrants. Drôle de vision de la pédagogie quand même...

D'autres préconisations sont encore plus claires. Il s'agit de globaliser les DHG dans les établissements (préconisation n° 3, p. 70) le plus possible pour qu'ensuite la répartition se fasse selon le sacro saint vœu de l'autonomie (et en dehors du cadre national évidemment). Tout doit être organisé au niveau des académies pour que cela soit possible.

Le rapport le rappelle souvent, il faut un changement de fonctionnement de l'Education nationale, cette réforme (comme d'autres) en est un outil. Ce n'est pas la conception de la CGT Educ'action qui se bat elle pour une école plus juste, plus égalitaire, où la voix des personnels et des usagers serait prépondérante quant aux moyens (notamment au niveau de la DHG) mais dans un cadre national pour éviter la concurrence... Ce rapport ne fait qu'entériner une réforme néfaste pour les élèves comme pour les personnels et cela même s'il relève des échecs dans la mise en place, échecs expliqués par une application trop lente de la réforme. Ce n'est pas l'analyse de la CGT Educ'action pour laquelle cette réforme doit être abandonnée au profit d'une réflexion aboutie et partagée sur le lycée dont ont besoin les jeunes de ce pays.



4 p. lycée
14.03.2012

A remettre à un militant CGT ou à renvoyer à l'adresse ci-dessous

Je souhaite :

prendre contact

me syndiquer

Nom (Mme, M.) Prénom

Adresse personnelle

Code postal Commune

Tél. mél :

Grade ou corps Discipline :

Etablissement

Code postal Commune

CGT Educ'action - 263, rue de Paris - Case 549 - 93515 Montreuil Cedex - Métro : Porte de Montreuil - Tél. : 01.48.18.81.47
Télécopie : 01.49.88.07.43 - e-mail : unsen@ferc.cgt.fr - Internet : <http://www.unsen.cgt.fr>